



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE CORSE

PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD

Allocution prononcée le 6 février 2011

par Monsieur Stéphane BOUILLON

Préfet de Corse

Préfet de la Corse du Sud

*à l'occasion de la cérémonie en hommage
au Préfet Claude ERIGNAC
devant la plaque commémorative
installée avenue Colonel Colonna d'Ornano
à Ajaccio*

Mesdames et Messieurs,

C'est la 3^{ème} fois que je me retrouve, avec vous dont je salue la fidélité, devant cette triste plaque.

Et c'est toujours avec la même émotion en pensant à l'homme froidement assassiné ; c'est toujours avec la même conviction que ce crime est symbolique, bien au delà de la personne même qui en a été victime ; c'est aussi avec le sentiment, croissant, que la Corse a la force pour sortir de la malédiction d'une violence qui la détruit dans son âme , avant de la détruire dans ses forces vives .

Claude ERIGNAC, depuis deux ans et demi, je l'admire de plus en plus. Je découvre constamment , grâce à ceux qui l'ont connu, apprécié, collaborateurs et amis, grâce à sa femme, des facettes différentes de sa vie, de sa personnalité, de ses passions et de ses valeurs.

Au travail, je retrouve son empreinte droite, ferme, humaine, dans nombre de dossiers. Je suis imprégné par la façon qu'il avait de concevoir le rôle de l'Etat, de concevoir le rôle du préfet auprès de ses concitoyens, au service de ses concitoyens, au service du droit, au service de l'intérêt général.

Et pourtant ces qualités ne l'ont pas sauvé.

Claude ERIGNAC a été assassiné parce qu'il représentait l'Etat au travail pour les Corses et parce qu'il faisait vivre les lois de la République en Corse. Il a été assassiné parce qu'il représentait la France.

Mais c'est un homme seul et en confiance qui a été abattu, par derrière et à bout portant, sans aucune chance d'échapper aux balles du tueur qui avait avec ses complices, froidement prémédité cette exécution.

Un sacrifice, acte que l'on croyait réservé aux temps obscurs et barbares, avait été commis. C'est pourquoi il est important, nécessaire, que 13 ans après, ce refus du crime politique, ce refus du sacrifice perpétré pour que le sang de la victime ensemence une lutte, restent forts. L'Histoire montre trop combien ces meurtres, avilissants pour ceux qui les commettent, ouvrent d'abîmes dans une société démocratique.

C'est pourquoi aussi il est important qu'à l'heure où la Justice va à nouveau se prononcer, au nom du peuple, la vérité si passionnément attendue s'accompagne d'une leçon : une leçon pour tous ceux qui, ou trop jeunes pour partager l'émotion de 1998, ou l'ayant oubliée, pourraient perdre de vue ce que l'Histoire nous apprend de la vie des démocraties :

aucune politique, j'entends par là aucune adhésion populaire à un projet commun d'avenir, aucune politique ne se bâtit librement sur la violence, sur la mort donnée, ou acceptée. Dans une démocratie, les tâches de sang ne s'effacent pas.

Mesdames et Messieurs,

Il y a une autre leçon née progressivement des années terribles que la Corse a vécues, dont elle a encore du mal à s'extraire.

Cette leçon, elle est de plus en plus largement partagée comme on l'entend sur les bancs de l'Assemblée de Corse, comme on le lit dans les journaux. Je ne me lasse pas de la rappeler à mon tour :

dans une société, où chacun peut librement et régulièrement voter pour les candidats de son choix, où chacun peut librement défendre ses idées quelles qu'elles soient, où chacun peut librement contester les choix et les actes des décideurs, où chacun peut librement aller et venir, construire son destin, il ne peut pas y avoir de légitimité pour la violence ;

il ne peut pas y avoir de légitimité pour celui qui veut imposer ses propres fins aux autres sans respecter les règles communes, sans respecter les autres ;

il ne peut pas y avoir de légitimité pour celui qui exclut l'autre au nom de ses propres convictions, ou de ses propres buts. Ou de sa propre peur.

Surtout, si la violence est un outil de pouvoir, il ne peut y avoir d'avenir pour personne, y compris pour ceux qui font ainsi le vide autour d'eux par la terreur.

Mesdames et Messieurs,

Dans ce monde dur, terriblement ouvert, dans lequel la Corse, qu'elle le veuille ou non est plongée, dans lequel elle doit construire sa place, ce ne sont pas les armes qui la protégeront. Ni les clôtures.

C'est un projet de société, librement consenti par la majorité, donnant le savoir, donnant du travail, un logement, la sécurité sous toutes ses formes aux enfants

de Corse, leur faisant partager des valeurs collectives de solidarité ; c'est un projet de société qui enrichira leur culture, leur patrimoine culturel, leur identité.

Ce projet, il se prépare, il se discute, se débat dans les instances démocratiques ; il s'y décide. Et puis il se construit dans la transparence, dans la liberté et la paix. Grâce à la loi, expression de la volonté du peuple, vraie protection de tous.

Je le dis ici, sur ce trottoir, je crois passionnément que la Corse a l'âme, la force, les moyens, pour construire ce projet d'avenir sans avoir besoin de qui que ce soit d'autre que ceux qu'elle a élus, à tous les niveaux de sa société, ceux qui agissent dans la clarté, ceux qui sont responsables devant les Corses.

Et je crois en la volonté l'énergie de tous ceux-là pour donner sa place à la Corse dans le monde de demain.

La République française, notre République, a pour principe, pour vocation de les y aider. Je veux redire, ici, que ses envoyés y consacreront toutes leurs forces, comme Claude ERIGNAC l'a fait, car c'est leur honneur et leur fierté de servir et d'aider les femmes et les hommes de Corse à bâtir leur avenir.

Mesdames et messieurs, vive la paix en Corse qui fera vivre la Corse.